



CORPORATION MINIÈRE OSISKO

.....
*États financiers consolidés
intermédiaires résumés non audités*

*Pour les trois et six mois
terminés
le 30 juin 2011*

Corporation Minière Osisko

Bilans consolidés

(non audités)

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens)

	Notes	30 juin 2011	31 décembre 2010
		\$	\$
Actif			
Actif courant			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		150 976	358 493
Placements temporaires		3 045	17 068
Trésorerie affectée		7 220	11 176
Comptes débiteurs		38 243	30 731
Impôts miniers à recevoir		-	2 058
Stocks	7	42 077	-
Autres actifs courants		8 011	7 329
		<u>249 572</u>	<u>426 855</u>
Actif non courant			
Trésorerie affectée		14 468	11 202
Participation dans une entreprise associée		1 707	2 158
Autres placements		34 064	40 851
Immobilisations corporelles	8	<u>1 651 546</u>	<u>1 477 818</u>
		<u>1 951 357</u>	<u>1 958 884</u>
Passif			
Passif courant			
Comptes créditeurs et frais courus		70 821	73 519
Tranche courante de la dette à long terme	9	<u>77 207</u>	<u>70 405</u>
		148 028	143 924
Passif non courant			
Dette à long terme	9	212 172	217 481
Provisions		<u>4 572</u>	<u>3 494</u>
		364 772	364 899
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de Corporation Minière Osisko			
Capital-actions		1 627 120	1 606 051
Bons de souscription		13 166	13 166
Surplus d'apport		50 465	43 390
Composante capitaux propres de la débenture convertible		8 005	8 005
Cumul des autres éléments du résultat global		4 582	11 019
Déficit		<u>(116 753)</u>	<u>(87 646)</u>
		<u>1 586 585</u>	<u>1 593 985</u>
		<u>1 951 357</u>	<u>1 958 884</u>

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Corporation Minière Osisko

États consolidés des résultats

Pour les trois et six mois terminés le 30 juin 2011 et 2010

(non audités)

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

	Notes	Trois mois terminés le 30 juin		Six mois terminés le 30 juin	
		2011	2010	2011	2010
		\$	\$	\$	\$
Produits		12 429	-	12 429	-
Charges d'exploitation minière					
Coûts de production		(9 398)	-	(9 398)	-
Redevances		(159)	-	(159)	-
Amortissement et épuisement		(1 238)	-	(1 238)	-
Bénéfice d'exploitation minière		1 634	-	1 634	-
Charges générales et administratives		(12 018)	(5 444)	(18 194)	(9 991)
Charges d'exploration et de développement corporatif	8	(11 811)	(210)	(13 160)	(571)
Autres charges		-	-	(485)	-
Perte d'exploitation		(22 195)	(5 654)	(30 205)	(10 562)
Revenus d'intérêts		601	652	1 510	1 301
Charges financières		(3 771)	-	(3 771)	-
Gain (perte) de change		466	(2 803)	1 514	92
Quote-part de la perte d'une entreprise associée		(345)	-	(451)	(198)
Autres gains (pertes)		1 984	(2 088)	3 292	(1 366)
Perte avant les impôts sur le résultat		(23 260)	(9 893)	(28 111)	(10 733)
Charge d'impôt sur le résultat		(566)	(295)	(996)	(6)
Perte de la période		(23 826)	(10 188)	(29 107)	(10 739)
Attribuable à:					
Corporation Minière Osisko		(23 826)	(10 123)	(29 107)	(10 674)
Participations ne donnant pas le contrôle		-	(65)	-	(65)
		(23 826)	(10 188)	(29 107)	(10 739)
Perte par action					
De base et diluée		(0,06)	(0,03)	(0,08)	(0,03)

Corporation Minière Osisko

États consolidés du résultat global

Pour les trois et six mois terminés le 30 juin 2011 et 2010

(non audités)

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens)

	Trois mois terminés le 30 juin		Six mois terminés le 30 juin	
	2011	2010	2011	2010
	\$	\$	\$	\$
Perte de la période	(23 826)	(10 188)	(29 107)	(10 739)
Autres éléments du résultat global :				
Variation de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente				
Perte non réalisée	(3 473)	(8 569)	(2 415)	(6 411)
Effet de l'impôt sur le résultat	463	290	320	-
Disposition d'actifs financiers disponibles à la vente				
Reclassement à l'état des résultats du gain réalisé	(761)	-	(5 017)	-
Effet de l'impôt sur le résultat	103	-	675	-
Autres éléments du résultat global de la période, déduction faite des impôts	(3 668)	(8 279)	(6 437)	(6 411)
Résultat global de la période	(27 494)	(18 467)	(35 544)	(17 150)
Attribuable à :				
Corporation Minière Osisko	(27 494)	(18 402)	(35 544)	(17 085)
Participations ne donnant pas le contrôle	-	(65)	-	(65)
	(27 494)	(18 467)	(35 544)	(17 150)

Corporation Minière Osisko

États consolidés des variations des capitaux propres

Pour les six mois terminés le 30 juin 2011 et 2010

(non audités)

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens)

	Nombre d'actions ordinaires en circulation	Capitaux propres attribuables aux actionnaires d'Osisko							Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
		Capital-actions	Bons de souscription	Surplus d'apport	Composante capitaux propres de la débeture convertible	Cumul des autres éléments du résultat global	Déficit	Total		
		\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
Solde au 1^{er} janvier 2011	381 760 065	1 606 051	13 166	43 390	8 005	11 019	(87 646)	1 593 985	-	1 593 985
Perte de la période	-	-	-	-	-	-	(29 107)	(29 107)	-	(29 107)
Autres éléments du résultat global, déduction faite des impôts	-	-	-	-	-	(6 437)	-	(6 437)	-	(6 437)
Résultat global de la période	-	-	-	-	-	(6 437)	(29 107)	(35 544)	-	(35 544)
Émission d'actions accréditatives (note 13)	934 915	12 287	-	-	-	-	-	12 287	-	12 287
Options d'achat d'actions	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Rémunération fondée sur des actions	-	-	-	8 598	-	-	-	8 598	-	8 598
Juste valeur des options levées	-	1 257	-	(1 257)	-	-	-	-	-	-
Produit de la levée d'options	499 732	2 832	-	-	-	-	-	2 832	-	2 832
Options d'achat d'actions de remplacement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Juste valeur des options de remplacement levées	-	266	-	(266)	-	-	-	-	-	-
Produit de la levée d'options	42 122	278	-	-	-	-	-	278	-	278
Régime d'achat d'actions des employés	63 743	917	-	-	-	-	-	917	-	917
Païement d'intérêts	208 620	2 840	-	-	-	-	-	2 840	-	2 840
Païement d'une propriété	43 000	544	-	-	-	-	-	544	-	544
Frais d'émission d'actions	-	(152)	-	-	-	-	-	(152)	-	(152)
Solde au 30 juin 2011	383 552 197	1 627 120	13 166	50 465	8 005	4 582	(116 753)	1 586 585	-	1 586 585
Solde au 1^{er} janvier 2010	336 287 092	1 111 326	5 871	24 272	8 005	-	(34 132)	1 115 342	-	1 115 342
Perte de la période	-	-	-	-	-	-	(10 674)	(10 674)	(65)	(10 739)
Autres éléments du résultat global, déduction faite des impôts	-	-	-	-	-	(6 411)	-	(6 411)	-	(6 411)
Résultat global de la période	-	-	-	-	-	(6 411)	(10 674)	(17 085)	(65)	(17 150)
Acquisition de Brett Resources	30 020 141	305 980	-	-	-	-	-	305 980	19 484	325 464
Options d'achat d'actions	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Rémunération fondée sur des actions	-	-	-	4 833	-	-	-	4 833	-	4 833
Juste valeur des options levées	-	1 370	-	(1 370)	-	-	-	-	-	-
Produit de la levée d'options	620 669	2 784	-	-	-	-	-	2 784	-	2 784
Options d'achat d'actions de remplacement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Juste valeur des options émises à la suite de l'acquisition de Brett Resources	-	-	-	11 481	-	-	-	11 481	-	11 481
Juste valeur des options de remplacement levées	-	5 397	-	(5 397)	-	-	-	-	-	-
Produit de la levée d'options	887 071	2 907	-	-	-	-	-	2 907	-	2 907
Bons de souscription	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Juste valeur des bons de souscription levés	-	341	(341)	-	-	-	-	-	-	-
Produit de la levée de bons de souscription	1 100 000	8 206	-	-	-	-	-	8 206	-	8 206
Régime d'achat d'actions des employés	37 662	322	-	-	-	-	-	322	-	322
Païement d'intérêts	383 272	3 732	-	-	-	-	-	3 732	-	3 732
Solde au 30 juin 2010	369 335 907	1 442 365	5 530	33 819	8 005	(6 411)	(44 806)	1 438 502	19 419	1 457 921

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Corporation Minière Osisko
États consolidés des flux de trésorerie
Pour les six mois terminés le 30 juin 2011 et 2010
(non audités)

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens)

	Notes	2011 \$	2010 \$
Activités d'exploitation			
Perte de la période		(29 107)	(10 739)
Ajustements pour :			
Revenus d'intérêts		(1 510)	(1 301)
Rémunération fondée sur des actions		5 453	2 815
Amortissement		1 574	186
Charges financières		1 292	-
Radiation d'immobilisations corporelles		11 381	-
Perte (gain) de change non réalisée		(2 009)	10
Quote-part de la perte d'une entreprise associée		451	198
Perte (gain) sur la vente d'actifs financiers disponibles à la vente		(5 017)	396
Perte nette non réalisée sur les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net		4 471	1 919
Gain reporté – prime sur les actions accréditives		(2 228)	(949)
Provisions		135	-
Charge d'impôt différé		996	6
Autre gain hors caisse		(639)	-
		(14 757)	(7 459)
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement	12	9 175	694
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation		(5 582)	(6 765)
Activités d'investissement			
Diminution nette des placements temporaires		14 023	30 329
Diminution nette de la trésorerie affectée		690	1 575
Diminution des placements mis en garantie		-	2 851
Acquisition de placements		(11 294)	(24 447)
Produit de la cession de placements		11 834	3 891
Immobilisations corporelles, déduction faite des crédits gouvernementaux		(237 023)	(229 787)
Acquisition d'actifs		-	39 861
Revenus d'intérêts		1 614	1 281
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement		(220 156)	(174 446)
Activités de financement			
Frais d'émission de dette		(18)	-
Paiements liés à un contrat de location-financement		(819)	(7 322)
Remboursements de la dette à long terme		(833)	-
Émission d'actions ordinaires, déduction faite des frais d'émission		19 891	13 994
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement		18 221	6 672
Diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		(207 517)	(174 539)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période		358 493	673 777
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période		150 976	499 238
Intérêts versés		6 883	4 348
Informations supplémentaires liées aux flux de trésorerie	12		

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Corporation Minière Osisko

Notes aux états financiers consolidés

Pour les six mois terminés le 30 juin 2011 et 2010 (non auditées)

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

1. Nature des activités

La Corporation Minière Osisko et ses filiales (collectivement « Osisko » ou la « Société ») sont engagées dans l'acquisition, l'exploration, le développement et l'exploitation de propriétés aurifères, et ses activités sont majoritairement concentrées au Canada. Osisko est constituée en société par actions et domiciliée au Canada. L'adresse de son siège social est le 1100, avenue des Canadiens-de-Montréal, bureau 300, Montréal, Québec.

Les activités de la Société, ses projets de développement et ses activités d'exploration se concentrent principalement sur sa propriété aurifère Canadian Malartic, détenue en propriété exclusive, située dans la région de la ceinture aurifère de l'Abitibi, tout juste au sud de la ville de Malartic, au Québec, et sur sa propriété aurifère Hammond Reef détenue en propriété exclusive et située près de la ville d'Atikokan à environ 170 kilomètres à l'ouest de la ville de Thunder Bay, dans l'ouest de l'Ontario.

La mine Canadian Malartic a atteint le stade de production commerciale le 19 mai 2011, défini dans l'industrie aurifère comme étant le premier jour d'une période de 30 jours consécutifs d'exploitation de l'usine à un taux de 60 % de la capacité de conception, ce qui représente 33 000 tonnes par jour pour la mine Canadian Malartic. La Société travaille activement à augmenter la production à pleine capacité.

La propriété aurifère Hammond Reef est actuellement en phase de pré-faisabilité. Une étude d'évaluation préliminaire a été achevée en novembre 2009, et l'exploration se poursuit sur la propriété.

Le recouvrement des coûts relatifs aux immobilisations corporelles dépend d'une mise en exploitation rentable ou du produit de la cession des propriétés.

2. Base d'établissement et adoption des IFRS

Les présents états financiers consolidés ont été préparés en utilisant les mêmes conventions comptables que celles utilisées dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés de la Société pour les trois mois terminés le 31 mars 2011, sauf tel qu'il est décrit à la note 3. Les conventions comptables sont conformes aux *principes comptables généralement reconnus du Canada*, tels qu'ils sont énoncés dans la section 1 du *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés* (le « Manuel de l'ICCA »). En 2010, le Manuel de l'ICCA a été révisé pour y inclure les *Normes internationales d'information financière* (« International Financial Reporting Standards » ou les « IFRS »), telles qu'elles sont publiées par l'*International Accounting Standards Board* (« IAS »), et exige que les entreprises ayant une obligation publique de rendre des comptes appliquent ces normes pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011. En conséquence, la Société a commencé à présenter son information conformément à ce référentiel comptable dans ses états financiers consolidés intermédiaires résumés pour les trois mois terminés le 31 mars 2011. Dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés, les « PCGR du Canada » réfèrent aux PCGR du Canada avant l'adoption des IFRS.

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été préparés conformément aux IFRS applicables pour l'établissement des états financiers intermédiaires, notamment la *Norme comptable internationale 34* (« *International Accounting Standard 34* » ou « IAS 34 »), *Information financière intermédiaire*, et la *Norme internationale d'information financière 1* (ou « IFRS 1 »), *Première application des Normes internationales d'information financière*. À l'exception de certains choix de transition présentés à la note 6, la Société a appliqué uniformément les mêmes conventions comptables pour son bilan d'ouverture en IFRS au 1^{er} janvier 2010 et pour toutes les périodes présentées, comme si ces conventions avaient toujours été appliquées. La note 6 présente les incidences du passage aux IFRS sur la situation financière de la Société au 30 juin 2010, la performance financière de la Société pour les trois et six mois terminés les 30 juin 2010 et les flux de trésorerie de la Société pour les six mois terminés le 30 juin 2010. L'incidence de la transition aux normes IFRS sur la situation financière au 1^{er} janvier 2010, au 31 mars 2010 et au 31 décembre 2010, y compris la nature et l'effet des principaux changements de conventions comptables par rapport à celles utilisées dans les états financiers consolidés de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010, est présenté dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés pour les trois mois terminés le 31 mars 2011.

Les conventions appliquées pour les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés reposent sur les IFRS publiées et en vigueur au 11 août 2011, date à laquelle le conseil d'administration a approuvé les états financiers. Les éventuelles modifications apportées aux IFRS après cette date, qui seront appliquées dans les états financiers consolidés annuels de la Société pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2011, pourraient donner lieu au retraitement des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés, y compris des ajustements transitoires comptabilisés au moment du basculement aux IFRS et présentés dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés pour les trois mois terminés le 31 mars 2011.

Corporation Minière Osisko

Notes aux états financiers consolidés

Pour les six mois terminés le 30 juin 2011 et 2010 (non auditées)

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

2. Base d'établissement et adoption des IFRS (suite)

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés devraient être lus en parallèle avec les états financiers consolidés intermédiaires résumés de la Société établis conformément aux IFRS pour les trois mois terminés le 31 mars 2011 et avec les états financiers consolidés annuels établis conformément aux PCGR du Canada pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010.

3. Nouvelle convention comptable

Constataion des produits

Les produits comprennent les ventes d'or et d'argent raffinés. Les produits de la vente d'or et d'argent raffinés sont comptabilisés lorsqu'il existe des preuves convaincantes que les risques et avantages importants inhérents à la propriété ont été transférés à l'acheteur, qu'il est probable que les avantages économiques associés à la transaction iront à la Société, que le prix de vente peut être mesuré de manière fiable, que la Société n'a plus d'engagements significatifs et que les coûts engagés ou à engager concernant la transaction peuvent être mesurés de manière fiable. Ces conditions sont généralement satisfaites lorsque le métal est livré aux tierces parties prenant part à la transaction.

4. Normes comptables publiées, mais non encore en vigueur

IAS 1, *Présentation des états financiers*, (« IAS 1 »)

IAS 1 a été modifiée pour changer la divulgation des éléments présentés à l'état des autres éléments du résultat étendu (« AERE »), y compris une exigence pour séparer les éléments présentés dans les AERE en deux groupes en fonction du fait que les éléments peuvent ou non être recyclés aux résultats dans l'avenir. Cette modification doit être appliquée pour les exercices débutant le ou après le 1^{er} juillet 2012. La Société n'a pas encore évalué l'impact de cette modification.

IFRS 9, *Instruments financiers*, (« IFRS 9 »)

IFRS 9, publiée en novembre 2009, renferme des exigences applicables aux actifs financiers. Cette norme porte sur le classement et l'évaluation des actifs financiers et remplace les catégories multiples et les modèles d'évaluation énoncés dans IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, pour les instruments de créance par un nouveau modèle d'évaluation mixte comportant seulement deux catégories : coût amorti et juste valeur par le biais du résultat net. IFRS 9 remplace aussi les modèles d'évaluation des instruments de capitaux propres, ces instruments étant comptabilisés soit à la juste valeur par le biais du résultat net, soit à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Lorsque de tels instruments de capitaux propres sont évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, les dividendes sont comptabilisés en résultat net dans la mesure où ils ne représentent pas clairement un retour sur investissements. Cependant, les autres gains et pertes (y compris les pertes de valeur) associés à ces instruments demeurent indéfiniment dans le cumul des autres éléments du résultat global.

Les exigences applicables aux passifs financiers ont été ajoutées en octobre 2010, et elles correspondent essentiellement aux exigences énoncées dans IAS 39, à l'exception du fait que les variations de juste valeur attribuables au risque de crédit pour les passifs désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net seraient généralement comptabilisées dans les autres éléments du résultat global.

La norme s'appliquera aux périodes comptables débutant à compter du 1^{er} janvier 2013 et son adoption anticipée est autorisée. La Société n'a pas encore évalué l'incidence de la norme ni déterminé si elle l'adoptera par anticipation.

IFRS 10, *États financiers consolidés*, (« IFRS 10 »)

IFRS 10 remplace des sections de la norme IAS 27, *États financiers consolidés et individuels* et l'ensemble de SIC-12, *Consolidation - Entités ad hoc*. IFRS 10 s'appuie sur les principes existants en identifiant la notion de contrôle en tant que facteur déterminant de l'entité devant être inclus dans les états financiers consolidés de la société mère. Le reste de la norme IAS 27, *États financiers consolidés et individuels*, contient maintenant les exigences de comptabilisation et de divulgation pour les investissements dans les filiales, coentreprises et entreprises associées uniquement lorsqu'une entité prépare des états financiers séparément, ce qui ne s'applique pas actuellement aux états financiers consolidés de la Société.

Corporation Minière Osisko

Notes aux états financiers consolidés

Pour les six mois terminés le 30 juin 2011 et 2010 (non auditées)

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

4. Normes comptables publiées, mais non encore en vigueur (suite)

IFRS 11, Partenariats, (« IFRS 11 »)

IFRS 11 remplace la norme IAS 31, *Participations dans des coentreprises*, et SIC-13, *Entités contrôlées conjointement - Apports non monétaires par des coentrepreneurs*. IFRS 11 requiert une seule méthode, connue sous le nom de la comptabilisation à la valeur de consolidation, pour rendre compte des participations dans des entités contrôlées conjointement qui soit cohérent avec le traitement comptable actuellement appliqué aux investissements dans les entreprises associées. IAS 28, *Participations dans des entreprises associées et coentreprises*, a été modifiée à la suite de la publication de la norme IFRS 11. En plus de prescrire la comptabilisation des investissements dans les entreprises associées, elle établit maintenant les exigences relatives à l'application de la comptabilisation à la valeur de consolidation pour les coentreprises. L'application de la comptabilisation à la valeur de consolidation n'a pas conduit à un changement à la suite de cette modification.

IFRS 12, Informations à fournir sur les participations dans d'autres entités, (« IFRS 12 »)

IFRS 12 est un nouveau standard et référentiel sur les exigences de présentation pour toutes les formes de participations dans d'autres entités, y compris les partenariats, les entreprises associées, les véhicules à usages spéciaux et d'autres véhicules hors bilan. La norme comprend des exigences de présentation pour les entités visées par les normes IFRS 10 et IFRS 11.

IFRS 13, Évaluation de la juste valeur, (« IFRS 13 »)

IFRS 13 fournit des directives sur la façon dont la juste valeur devrait être appliquée lorsque son utilisation est déjà requise ou permise par d'autres normes dans les IFRS, y compris une définition précise de la juste valeur, une source unique d'évaluation de la juste valeur ainsi que des divulgations requises pour une utilisation sous les IFRS.

IFRS 10 à 13 ont été publiées par l'IASB le 12 mai 2011 et sont applicables pour les périodes annuelles débutant le ou après le 1^{er} janvier 2013. La Société n'a pas complété son évaluation de l'impact de ces modifications sur les résultats consolidés, la situation financière ou les flux de trésorerie de la Société.

5. Estimations et jugements comptables critiques

La préparation des états financiers conformément aux IFRS exige de la Société qu'elle procède à des estimations et qu'elle formule des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés à titre d'actif et de passif, sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants présentés à titre de produits et de charges au cours de la période de présentation de l'information. La Société procède aussi à des estimations et à des hypothèses concernant l'avenir. La détermination d'estimés nécessite l'exercice du jugement basé sur diverses hypothèses ainsi que d'autres facteurs tels que l'expérience historique et les conditions économiques actuelles et prévues. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les principaux éléments à l'égard desquels la direction a dû recourir à des estimations et à des hypothèses sont présentés dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés pour les trois mois terminés le 31 mars 2011.

Les estimations et les hypothèses sont continuellement évaluées et sont basées sur l'expérience historique ainsi que d'autres facteurs, y compris des prévisions d'événements futurs qui sont jugés être raisonnables dans les circonstances.

Corporation Minière Osisko

Notes aux états financiers consolidés

Pour les six mois terminés le 30 juin 2011 et 2010 (non auditées)

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

6. Passage aux IFRS

L'exemption liée au passage aux IFRS adoptée par la Société ainsi que les renseignements supplémentaires pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010 considérés comme pertinents pour la compréhension des états financiers à la suite du passage de la Société des PCGR canadiens aux IFRS sont résumés dans la note 6 aux états financiers consolidés intermédiaires résumés pour les trois mois terminés le 31 mars 2011.

L'impact pour la Société du passage des PCGR du Canada aux IFRS au 30 juin 2010 et pour les trois et six mois terminés à cette date est présenté comme suit :

- a) Rapprochement des capitaux propres et du résultat global présentés antérieurement selon les PCGR du Canada et des capitaux propres et du résultat global présentés selon les IFRS;
- b) Ajustements à l'état des flux de trésorerie.

Corporation Minière Osisko
Notes aux états financiers consolidés
Pour les six mois terminés le 30 juin 2011 et 2010
(non auditées)

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

6. Passage aux IFRS (suite)

a) *Rapprochement des capitaux propres et du résultat global présentés antérieurement selon les PCGR du Canada et des capitaux propres et du résultat global présentés selon les IFRS*

	Note 6 a)	30 juin 2010		
		PCGR du Canada	Ajust.	IFRS
Actif				
Actif courant				
Trésorerie et équivalents de trésorerie		499 238		499 238
Placements temporaires		53 735		53 735
Trésorerie affectée		9 185		9 185
Placements mis en garantie		2 601		2 601
Comptes débiteurs	i)	48 924	(2 058)	46 866
Impôts miniers à recevoir	i)	-	2 058	2 058
Autres actifs courants		3 230		3 230
		<u>616 913</u>	-	<u>616 913</u>
Actif non courant				
Trésorerie affectée		16 134		16 134
Participation dans une entreprise associée	ii)	-	2 604	2 604
Autres placements	ii)	19 282	(2 604)	18 748
	iii)		2 070	
Immobilisations corporelles	iv)	1 103 037	(53 554)	1 049 483
		<u>1 755 366</u>	<u>(51 484)</u>	<u>1 703 882</u>
Passif				
Passif courant				
Comptes créditeurs et frais courus		54 246		54 246
Tranche courante de la dette à long terme		1 721		1 721
		<u>55 967</u>	-	<u>55 967</u>
Passif non courant				
Dette à long terme		189 625		189 625
Passif d'impôt différé	iv)	79 071	(79 071)	-
Provisions		369		369
		<u>325 032</u>	<u>(79 071)</u>	<u>245 961</u>
Participations ne donnant pas le contrôle	vii)	19 419	(19 419)	-
Capitaux propres				
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de Corporation minière Osisko				
Capital-actions	iv)	1 419 165	25 517	1 442 365
	v)		(2 317)	
Bons de souscription		5 530		5 530
Surplus d'apport		33 819		33 819
Composante capitaux propres de la débenture convertible	vi)	11 036	(3 031)	8 005
Cumul des autres éléments du résultat global		(6 411)		(6 411)
Déficit	iii)	(52 224)	2 070	(44 806)
	v)		2 317	
	vi)		3 031	
		<u>1 410 915</u>	<u>27 587</u>	<u>1 438 502</u>
Participations ne donnant pas le contrôle	vii)	-	19 419	19 419
		<u>1 410 915</u>	<u>47 006</u>	<u>1 457 921</u>
		<u>1 755 366</u>	<u>(51 484)</u>	<u>1 703 882</u>

Corporation Minière Osisko
Notes aux états financiers consolidés
Pour les six mois terminés le 30 juin 2011 et 2010
(non auditées)

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

6. Passage aux IFRS (suite)

a) *Rapprochement des capitaux propres et du résultat global présentés antérieurement selon les PCGR du Canada et des capitaux propres et du résultat global présentés selon les IFRS (suite)*

Note 6 a)	Trois mois terminés le 30 juin 2010			Six mois terminés le 30 juin 2010		
	PCGR du Canada ¹⁾	Ajust.	IFRS	PCGR du Canada ¹⁾	Ajust.	IFRS
Charges						
Charges générales et administratives	5 444		5 444	9 991		9 991
Charges d'exploration et de développement corporatif	210		210	571		571
Autres charges	-		-	-		-
Perte avant les éléments suivants	(5 654)	-	(5 654)	(10 562)	-	(10 562)
Revenus d'intérêts	652		652	1 301		1 301
Gain (perte) de change	(2 803)		(2 803)	92		92
Quote-part de la perte d'une entreprise associée	-		-	(198)		(198)
Autres pertes	(393)	(1 695)	(2 088)	(396)	(1 919)	(1 366)
iii)	-		-	-	949	-
v)	-		-	-		-
	(8 198)	(1 695)	(9 893)	(9 763)	(970)	(10 733)
Participations ne donnant pas le contrôle	vii) 65	(65)	-	65	(65)	-
Perte avant les impôts sur le résultat	(8 133)	(1 760)	(9 893)	(9 698)	(1 035)	(10 733)
Recouvrement (charge) d'impôt sur le résultat	v) (295)		(295)	2 580	(2 586)	(6)
Perte de la période	(8 428)	(1 760)	(10 188)	(7 118)	(3 621)	(10 739)
Résultat global						
Perte nette sur les actifs financiers disponibles à la vente, déduction faite d'un recouvrement d'impôt sur le résultat différé de 290 000 \$ et de 0 \$	(8 279)		(8 279)	(6 411)		(6 411)
Résultat global de la période	(16 707)	(1 760)	(18 467)	(13 529)	(3 621)	(17 150)
Attribuable à :						
Corporation Minière Osisko	(16 707)		(18 402)	(13 529)		(17 085)
Participations ne donnant pas le contrôle	-		(65)	-		(65)
	<u>(16 707)</u>		<u>(18 467)</u>	<u>(13 529)</u>		<u>(17 150)</u>
Perte par action						
De base et diluée	(0,02)		(0,03)	(0,02)		(0,03)

¹⁾ Certains montants sous les PCGR du Canada ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour les états financiers IFRS de la Société (note 6 a) viii)).

Corporation Minière Osisko
Notes aux états financiers consolidés
Pour les six mois terminés le 30 juin 2011 et 2010
(non auditées)

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

6. Passage aux IFRS (suite)

- a) *Rapprochement des capitaux propres et du résultat global présentés antérieurement selon les PCGR du Canada et des capitaux propres et du résultat global présentés selon les IFRS (suite)*

Notes explicatives

- i) Selon les IFRS (IAS 1, *Présentation des états financiers*), les impôts sur le résultat et les impôts miniers à recevoir ou à payer doivent être présentés sous une rubrique spécifique au bilan, alors que selon les PCGR du Canada, ils étaient regroupés avec les *comptes débiteurs* ou les *comptes créditeurs et frais courus*.
- ii) Selon les IFRS (IAS 1), les participations dans des entreprises associées doivent être présentées sous une rubrique spécifique au bilan alors que selon les PCGR du Canada, tous les placements étaient présentés sous la même rubrique. Par conséquent, la Société présente maintenant son placement dans Bowmore Exploration Limited sous *participation dans une entreprise associée*. Les placements autres que dans des entreprises associées sont présentés sous *autres placements*.
- iii) Selon les PCGR du Canada, les bons de souscription détenus par la Société dans une entreprise associée étaient considérés comme faisant partie du placement dans cette entreprise associée et, par conséquent, n'étaient pas comptabilisés à la juste valeur. Selon les IFRS (IAS 39), ces bons de souscription sont considérés comme des instruments financiers dérivés indépendants et sont comptabilisés à la juste valeur. Les variations subséquentes de la juste valeur sont comptabilisées à l'état des résultats. Ainsi, la Société a augmenté ses autres placements et réduit son déficit au 30 juin 2010 de 2 070 000 \$ (incluant l'impact cumulatif des ajustements de la transition aux IFRS au 1^{er} janvier 2010) et a ajusté ses autres gains ou (pertes) à l'état des résultats pour un montant de (1 695 000 \$) et (1 919 000 \$) pour les trois et six mois terminés le 30 juin 2010, respectivement.
- iv) En 2010, la Société a acquis 100 % de Brett Resources en deux étapes. La transaction a été comptabilisée comme une acquisition d'actifs selon les PCGR du Canada, ce qui est conforme aux exigences des IFRS. Toutefois, deux ajustements ont été nécessaires en relation avec cette acquisition d'actifs et sont présentés ci-dessous.

- Selon les IFRS, la juste valeur des actions émises aux dates de transaction (y compris l'encaisse versée) doit être utilisée afin d'évaluer le coût des actifs acquis et aucun ajustement à cette juste valeur n'est autorisé.

Par conséquent, les ajustements suivants ont été apportés :

	Incidence au 30 juin 2010
Augmentation (diminution)	\$
Immobilisations corporelles	25 517
Capital-actions	25 517

- Selon les PCGR du Canada, des impôts différés doivent être comptabilisés sur les actifs acquis et les passifs pris en charge, alors que selon les IFRS, lorsque des actifs ne sont pas acquis par le biais d'une acquisition d'entreprise et que, à la date d'acquisition, ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable ne sont affectés, aucun impôt différé n'est comptabilisé.

Par conséquent, les ajustements suivants ont été apportés :

	Incidence au 30 juin 2010
Augmentation (diminution)	\$
Immobilisations corporelles	(79 071)
Passifs d'impôt différé	(79 071)

Corporation Minière Osisko
Notes aux états financiers consolidés
Pour les six mois terminés le 30 juin 2011 et 2010
(non auditées)

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

6. Passage aux IFRS (suite)

- a) *Rapprochement des capitaux propres et du résultat global présentés antérieurement selon les PCGR du Canada et des capitaux propres et du résultat global présentés selon les IFRS (suite)*

Sommaire des ajustements :

	30 juin 2010
Augmentation (diminution)	\$
Immobilisations corporelles	(53 554)
Passifs d'impôt différé	(79 071)
Capital-actions	25 517

- v) Selon les PCGR du Canada, lorsque des actions accréditatives sont émises, elles doivent être initialement comptabilisées au capital-actions en fonction de leur prix d'émission. La date à laquelle la Société renonce aux dépenses fiscales (en déposant les formulaires prescrits) au profit des investisseurs, un passif d'impôt différé est reconnu en tant que coût d'émission des actions (diminution du capital-actions). Selon les IFRS, les actions accréditatives sont comptabilisées en fonction du cours du marché des actions existantes à la date d'émission. L'écart (la « prime ») entre le montant comptabilisé au capital-actions et le montant payé par l'investisseur pour les actions est comptabilisé en tant que gain reporté, lequel est renversé aux résultats lorsque les dépenses admissibles sont effectuées. L'impact fiscal résultant de la renonciation est comptabilisé en tant que charge d'impôt différé lorsque les dépenses admissibles sont engagées.
- vi) Selon les PCGR du Canada, lorsqu'un instrument financier hybride tel qu'une débenture convertible peut être réglé sans impact fiscal, il n'existe aucun écart temporaire. La composante d'un instrument financier hybride classée en tant que passif est généralement différente de la base fiscale de l'instrument. Si la composante passif était réglée à sa valeur comptable, cela donnerait alors lieu à des montants imposables ou déductibles qui seraient inclus dans la détermination du bénéfice imposable. Par contre, les PCGR du Canada reconnaissent que le règlement de l'instrument en vertu de ses termes, soit par le règlement à la date d'échéance ou par la conversion, peut ne pas avoir d'impact fiscal pour l'émetteur. Ainsi, lorsqu'une entité est en mesure de régler l'instrument sans impact fiscal, la base fiscale de la composante passif est considérée être la même que sa valeur comptable et il n'existe alors aucun écart temporaire.

Les IFRS ne contiennent aucune exemption spéciale relativement à la comptabilisation des impôts différés provenant d'instruments financiers hybrides. Ainsi, un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toute différence temporaire découlant de la comptabilisation initiale distincte de la composante capitaux propres de celle du passif. L'impôt différé est imputé directement à la valeur comptable de la composante capitaux propres. Les changements ultérieurs du passif d'impôt différé sont comptabilisés par le biais de l'état des résultats.

- vii) Selon les IFRS, la part des actionnaires sans contrôle de l'actif net des filiales est incluse aux capitaux propres et la part du résultat étendu des filiales affecte directement les capitaux propres. Selon les PCGR du Canada, la part des actionnaires sans contrôle est présentée comme un élément distinct entre les passifs et les capitaux propres dans le bilan et la part des résultats et des autres éléments du résultat étendu des actionnaires sans contrôle sont déduits dans les résultats et le résultat étendu de l'entité. La part des actionnaires sans contrôle de 19 419 000 \$ au 30 juin 2010, selon les PCGR du Canada, a été reclassée aux capitaux propres. La perte nette de 65 000 \$ attribuable à la part des actionnaires sans contrôle pour les trois et six mois terminés le 30 juin 2010 a été renversée à l'état des résultats.
- viii) Selon les IFRS, la Société a fait le choix de présenter l'état des résultats par fonction afin de se conformer aux pratiques de l'industrie. Par conséquent, des ajustements dans le classement des charges ont été effectués pour les trois et six mois terminés le 30 juin 2010.
- b) *Ajustements à l'état des flux de trésorerie*

Le passage des PCGR du Canada aux IFRS n'a pas eu d'impact significatif sur l'état des flux de trésorerie à l'exception du fait que, selon les IFRS, les flux de trésorerie liés aux intérêts sont classés dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, d'investissement ou de financement de la même façon à chaque période. Selon les PCGR du Canada, les flux de trésorerie liés aux encaissements ou aux paiements d'intérêts étaient classés dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation.

Corporation Minière Osisko
Notes aux états financiers consolidés
Pour les six mois terminés le 30 juin 2011 et 2010
(non auditées)

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

7. Stocks

	30 juin 2011	31 décembre 2010
	\$	\$
Produits finis	12 293	-
Travaux en cours	11 747	-
Stocks d'empilement	5 503	-
Fournitures de mine	12 534	-
	<u>42 077</u>	<u>-</u>

8. Immobilisations corporelles

	Exploration et évaluation	Développement minier	Actifs de productionⁱ⁾	Totalⁱⁱ⁾
	\$	\$	\$	\$
Solde au 1^{er} janvier 2010				
Coût	88 002	418 479	-	506 481
Amortissement cumulé	-	(2 176)	-	(2 176)
Valeur comptable nette	<u>88 002</u>	<u>416 303</u>	<u>-</u>	<u>504 305</u>
Exercice terminé le 31 décembre 2010				
Valeur comptable nette au début de l'exercice	88 002	416 303	-	504 305
Acquisitions, déduction faite des crédits gouvernementaux	77 389	488 096	-	565 485
Acquisition d'une filiale	375 221	1 408	-	376 629
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	-	3 139	-	3 139
Amortissement des frais d'émission de dette	-	3 001	-	3 001
Intérêts capitalisés	-	17 444	-	17 444
Rémunération fondée sur des actions capitalisée	1 850	6 678	-	8 528
Amortissement	-	(5 855)	-	(5 855)
Amortissement capitalisé	354	5 028	-	5 382
Radiation	(240)	-	-	(240)
Valeur comptable nette à la fin de l'exercice	<u>542 576</u>	<u>935 242</u>	<u>-</u>	<u>1 477 818</u>
Solde au 31 décembre 2010				
Coût	542 576	943 636	-	1 486 212
Amortissement cumulé ⁱⁱⁱ⁾	-	(8 394)	-	(8 394)
Valeur comptable nette	<u>542 576</u>	<u>935 242</u>	<u>-</u>	<u>1 477 818</u>
Six mois terminés le 30 juin 2011				
Valeur comptable nette au début de la période	542 576	935 242	-	1 477 818
Acquisitions, déduction faite des crédits gouvernementaux	42 833	99 266	43 062	185 161
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	-	530	375	905
Amortissement des frais d'émission de dette	-	3 179	-	3 179
Intérêts capitalisés	-	8 260	-	8 260
Rémunération fondée sur des actions capitalisée	962	1 467	518	2 947
Amortissement	(309)	(3 055)	(5 165)	(8 529)
Amortissement capitalisé	262	2 894	-	3 156
Transferts aux stocks d'empilement	-	(8 342)	-	(8 342)
Transferts aux actifs courants	-	(1 509)	-	(1 509)
Transferts entre catégories ^{iv)}	(115 071)	(1 037 447)	1 152 518	-
Disposition	(119)	-	-	(119)
Radiation ^{v)}	(10 896)	(485)	-	(11 381)
Valeur comptable nette à la fin de la période	<u>460 238</u>	<u>-</u>	<u>1 191 308</u>	<u>1 651 546</u>
Solde au 30 juin 2011				
Coût	461 275	-	1 207 194	1 668 469
Amortissement cumulé	(1 037)	-	(15 886)	(16 923)
Valeur comptable nette	<u>460 238</u>	<u>-</u>	<u>1 191 308</u>	<u>1 651 546</u>

Corporation Minière Osisko
Notes aux états financiers consolidés
Pour les six mois terminés le 30 juin 2011 et 2010
(non auditées)

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

8. Immobilisations corporelles (suite)

- i) Incluant l'équipement loué en vertu d'un contrat de location-financement ayant une valeur comptable nette respective de 72 836 000 \$ et de 78 888 000 \$ au 30 juin 2011 et au 31 décembre 2010.
- ii) Toutes les immobilisations corporelles sont situées au Canada.
- iii) L'amortissement cumulé inclut un montant de 363 000 \$ lié à l'acquisition de Brett Resources Inc.
- iv) À compter du 19 mai 2011, la Société a déterminé qu'elle avait atteint le stade de production commerciale à la mine et au complexe de l'usine de traitement de Canadian Malartic. Ainsi, les actifs ont été transférés des catégories de l'exploration et évaluation et du développement minier à la catégorie des actifs de production.
- v) La Société a mis fin à sa participation dans le projet du camp minier Duparquet et a radié les coûts capitalisés en relation avec ce projet pour un montant de 10 896 000 \$.

9. Dette à long terme

	Six mois terminés le 30 juin 2011	Exercice terminé le 31 décembre 2010
	\$	\$
Solde au 1 ^{er} janvier	287 886	180 069
Nouvelle dette – emprunts	-	75 000
Frais de transaction – emprunts	(18)	(8 582)
Nouvelle dette – obligations découlant d'un contrat de location-financement	-	50 565
Remboursement de la dette – emprunts	(833)	-
Remboursement de la dette – obligations découlant d'un contrat de location-financement	(818)	(11 098)
Charge de désactualisation – débenture convertible	974	1 805
Amortissement des frais de transaction	4 199	3 001
Incidence de la réévaluation des monnaies étrangères	(2 011)	(2 874)
Solde à la fin de la période	<u>289 379</u>	<u>287 886</u>

Sommaire de la dette à long terme

	30 juin 2011	31 décembre 2010
	\$	\$
Emprunts	169 167	170 000
Débenture convertible	66 730	65 756
Obligations découlant d'un contrat de location-financement	64 222	67 069
Dette à long terme	300 119	302 825
Frais d'émission de la dette	(10 740)	(14 939)
Dette à long terme, déduction faite des frais d'émission	<u>289 379</u>	<u>287 886</u>
Tranche courante	77 207	70 405
Tranche non courante	212 172	217 481
	<u>289 379</u>	<u>287 886</u>

Corporation Minière Osisko
Notes aux états financiers consolidés
Pour les six mois terminés le 30 juin 2011 et 2010
(non auditées)

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

9. Dette à long terme (suite)

Plan de remboursement de la dette à long terme

	Emprunt	Débenture convertible	Obligations découlant d'un contrat de location- financement	Total
	\$	\$	\$	\$
2011 (6 mois)	2 500	-	7 142	9 642
2012	65 000	-	14 261	79 261
2013	65 000	-	14 945	79 945
2014	35 000	75 000	13 497	123 497
2015	1 667	-	18 240	19 907
2016	-	-	1 702	1 702
	169 167	75 000	69 787	313 954
Moins : intérêts implicites	-	-	(5 565)	(5 565)
	169 167	75 000	64 222	308 389

10. Options d'achat d'actions

	Six mois terminés le 30 juin 2011		Exercice terminé le 31 décembre 2010	
	Nombre d'options	Prix de levée moyen pondéré \$	Nombre d'options	Prix de levée moyen pondéré \$
Solde au 1 ^{er} janvier	13 471 728	7,77	9 619 500	5,30
Émises	330 000	13,25	5 585 000	11,15
Options de remplacement émises ⁱ⁾	-	-	1 971 118	3,81
Levées	(499 732)	5,67	(1 820 502)	5,01
Options de remplacement levées	(42 122)	6,59	(1 830 054)	3,64
Annulées	(40 000)	10,29	(53 334)	5,70
Solde à la fin de la période	13 219 874	7,98	13 471 728	7,77
Options pouvant être levées à la fin de la période	8 446 534	6,48	7 677 558	5,80

i) En 2010, la Société a fait l'acquisition de Brett Resources Inc. et a émis des options d'achat d'actions de remplacement en échange des options d'achat d'actions de Brett à la date de transaction.

Corporation Minière Osisko
Notes aux états financiers consolidés
Pour les six mois terminés le 30 juin 2011 et 2010
(non auditées)

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

11. Rémunération des principaux dirigeants

Les principaux dirigeants comprennent les administrateurs (membres du comité de direction ou non) et les dirigeants seniors. La rémunération versée ou payable aux principaux dirigeants pour leurs services en tant qu'employés est présentée ci-dessous :

	Trois mois terminés le		Six mois terminés le	
	30 juin		30 juin	
	2011	2010	2011	2010
	\$	\$	\$	\$
Salaires et autres avantages à court terme du personnel	5 884	802	6 744	1 427
Rémunération fondée sur des actions	2 411	950	4 602	2 129
	8 295	1 752	11 346	3 556

12. Informations liées aux flux de trésorerie

	Six mois terminés le 30 juin	
	2011	2010
	\$	\$
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Diminution (augmentation) des comptes débiteurs	(5 713)	113
Augmentation des stocks	(33 197)	-
Diminution (augmentation) des autres actifs courants	827	(511)
Augmentation des comptes créditeurs et frais courus	47 258	1 092
	9 175	694
Transactions non monétaires		
Rémunération fondée sur des actions allouée aux immobilisations corporelles ou aux stocks	3 145	2 017
Acquisition d'équipement loué en vertu d'un contrat de location-financement	-	15 780
Propriétés payées par l'émission d'actions	544	-
Amortissement alloué aux immobilisations corporelles	3 156	2 023
Amortissement des frais d'émission de dette alloué aux immobilisations corporelles	3 179	1 364
Charge d'intérêts allouée aux immobilisations corporelles	8 260	4 601
Actions émises en tant que paiement d'intérêts sur la dette à long terme	2 840	3 732
Crédits d'impôt remboursables courus	1 903	4 683

Corporation Minière Osisko

Notes aux états financiers consolidés

Pour les six mois terminés le 30 juin 2011 et 2010 (non auditées)

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

13. Actions accréditives

Au cours des trois mois terminés le 30 juin 2011, la Société a clôturé un placement privé sans courtier avec des fonds, certains investisseurs accrédités, des employés et des dirigeants. La Société a émis 934 915 actions accréditives à un prix de 17,50 \$ par action pour un produit brut de 16,4 millions de dollars.

Les employés et les dirigeants ont souscrit aux actions accréditives selon les mêmes termes et conditions énoncés pour tous les souscripteurs pour un total de 77 770 actions.

14. Événement postérieur à la date du bilan

Propriété Canadian Malartic

En août 2011, la Société a annoncé avoir racheté un intérêt de redevance de 1 % de Géoconseils Jack Stock Limitée en contrepartie de l'émission de 460 000 actions ordinaires d'Osisko. Cette redevance touchait une portion des gisements Canadian Malartic et Barnat et faisait partie de la redevance de rendement brut de 2,5 % concédée lors de l'acquisition de certains titres miniers de la propriété Canadian Malartic en mars 2006. À la suite de cette acquisition, 60 % des onces d'or récupérables à la mine Canadian Malartic sera sujet à une redevance des revenus nets de fonderie ou de rendement brut de 1,5 %.